



NATIONS
UNIES



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/CP/2005/2/Add.1
11 novembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Onzième session

Montréal, 28 novembre-9 décembre 2005

Point 2 f) de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Admission d'organisations en qualité d'observateurs

Organisations qui demandent à être admises en qualité d'observateurs

Note du secrétariat*

Additif

1. En sus de la liste des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales publiée sous la cote FCCC/CP/2005/2, le secrétariat a établi une autre liste d'organisations (voir l'annexe) dont la demande d'admission en qualité d'observateurs à la onzième session de la Conférence des Parties et la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto a été reçue après la date limite du 29 juillet 2005.

2. Cette nouvelle liste d'organisations non gouvernementales (ONG) a été examinée par le Bureau de la Conférence des Parties. Les membres du Bureau n'ont émis aucune objection concernant les organisations inscrites, et celles-ci ont été avisées que le «statut d'admission provisoire» leur avait été accordé pour la onzième session de la Conférence des Parties et la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, étant entendu qu'il appartenait à la Conférence des Parties de se prononcer en dernier ressort sur leur admission.

3. La Conférence est invitée, à sa 1^{re} séance, à accorder le statut d'observateur aux cinq organisations non gouvernementales figurant sur la liste jointe en annexe au présent additif.

* Le présent document a été soumis aussi tardivement que possible afin que le plus grand nombre envisageable d'organisations admises en qualité d'observateurs puissent participer à la onzième session de la Conférence des Parties et à la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto.

Annexe

Liste supplémentaire d'organisations non gouvernementales¹ demandant à être admises en qualité d'observateurs à la onzième session de la Conférence des Parties

1. Fondation Rivières, Montreal, Quebec, Canada
2. International Association for Impact Assessment (IAIA), Fargo, North Dakota, United States of America
3. International Federation of Agricultural Producers {Fédération internationale des producteurs agricoles} (IFAP), Paris, France
4. Panos Limited, London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
5. World Environment Center (WEC), Washington, D.C., United States of America

¹ Les noms des organisations mentionnées sur cette liste sont ceux qui sont juridiquement reconnus, et la liste n'a pas été traduite.